



**UFR PSYCHOLOGIE, SCIENCES SOCIALES,
SCIENCES DE L'ÉDUCATION**

Université Clermont Auvergne

GUIDE DES ÉTUDES

Licence Accès Santé (LAS)

Psychologie

Niveau 2

ANNEE UNIVERSITAIRE 2025 – 2026



Unité de Formation et de Recherche (UFR)
Psychologie, Sciences Sociales, Sciences de l'Éducation (PSSSE)
34 avenue Carnot – TSA 60401
63001 Clermont-Ferrand Cedex 1

Tél. 04 73 40 61 42 ou 64 63 ou 64 65 ou 64 18 – Fax. 04 73 40 64 82

E-mail : scola.pssse@uca.fr

Site internet : <https://pssse.uca.fr/>

Table des matières

Organisation des études, Licence Accès Santé Psychologie..... 5

Organisation de la formation.....	6
Evaluation des connaissances	6
Régime Spécial d'Etudes (RSE).....	7
Maquettes de la formation	7
Règlement pour les examens de la mineure disciplinaire de la LAS.....	8
Accès aux salles et installation des étudiants.....	8
Déroulement des épreuves	9
Fin de l'épreuve.....	9
Fraude et tentative de fraude	9

Licence Accès Santé Psychologie, Niveau 2, Semestre 3 (N2-S3) .. 11

Organisation de la Licence Accès Santé Psychologie (N2-S3)	12
Majeure Psychologie (N2-S3)	13
Bloc A	13
U. E. 1. – Psychologie Sociale 3 – 6 ECTS	13
E. C. 1 – Psychologie Sociale 3	13
U. E. 2. – Psychologie Cognitive 3 – 3 ECTS.....	15
E. C. 1 – Psychologie Cognitive 3	15
U. E. 3. – Méthodes 3 – 6 ECTS	17
E. C. 1 – Méthodologie Scientifique 3.....	17
E. C. 2 – Statistiques 3.....	18
Bloc B	20
U. E. 4. – Psychologie, Clinique 3 – 3 ECTS.....	20
E. C. 1 – Psychologie, Clinique 3	20
U. E. 5. – Psychologie du Développement 3 – 3 ECTS	21
E. C. 1 – Psychologie du Développement 3.....	21

U. E. 7. – Langue vivante 2 – 3 ECTS	22
E. C. 1 – Anglais 2.....	22
Mineure Santé (N2-S3)	25
U. E. 1. – Appareil digestif – 3 ECTS	25
U. E. 2. – Biochimie – 3 ECTS.....	25
Licence Accès Santé Psychologie, Niveau 2, Semestre 4 (N2-S2) ..	26
Organisation de la Licence Accès Santé Psychologie (N2-S4)	27
Majeure Psychologie (N2-S4)	28
Bloc D	28
U. E. 8. – Psychologie Sociale 4 – 3 ECTS	28
E. C. 1 – Psychologie Interculturelle	28
U. E. 9. – Biologie du comportement – 6 ECTS	30
E. C. 1 – Neurosciences cognitives	30
U. E. 10. – Méthodes 4 – 6 ECTS.....	32
E. C. 1 – Méthodologie Scientifique 4.....	32
E. C. 2 – Statistiques 4.....	33
Bloc F	35
U. E. 11. – Psychologie clinique 4 – 3 ECTS	35
E. C. 1 – Psychologie, Clinique 4.....	35
U. E. 13. – Projet Professionnel Personnalisé 1 (PPP) – 3 ECTS	36
E. C. 1 – Projet professionnel.....	36
U. E. 14. – Langue vivante 3 – 3 ECTS	37
E. C. 1 – Anglais 3.....	37

Mineure Santé (N2-S4)	39
U. E. 3. – Biodisponibilité – 2 ECTS	39
U. E. 4. – Phase orale de la digestion – 1 ECTS	39
U. E. 5. – Physiologie de l'exercice musculaire – 2 ECTS	39
U. E. 6. – Santé Environnementale et reproduction – 1 ECTS	39
Annexes	40
Annexe 1. Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (MCCC), Niveau 2, Semestre 1	41
Annexe 2. Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (MCCC), Niveau 2, Semestre 2	43

**ORGANISATION DES ETUDES,
LICENCE ACCES SANTE
PSYCHOLOGIE**

ORGANISATION DE LA FORMATION

Responsable pédagogique de la mention :

Laetitia SILVERT : laetitia.silvert@uca.fr

Contact en scolarité :

Sylvie PAGES : sylvie.pages@uca.fr

Stages

Aucun stage obligatoire en N2

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 septembre 2019.

EVALUATION DES CONNAISSANCES

Pour toute évaluation terminale ou évaluation continue participant à l'accès aux études de santé, le "Règlement des examens de la mineure disciplinaire du PASS et des majeures de LAS" devra être appliqué (les règles d'examens des mentions et parcours de licence **hors PASS et LAS** sont définies dans le "Document complémentaire aux règles relatives aux études et à l'évaluation des connaissances" voté pour chaque composante).

Ce règlement s'applique pour toutes les épreuves sélectives comptant pour l'accès aux études de santé **qu'il s'agisse des évaluations terminales ou des évaluations continues.**

Les épreuves d'évaluation continue

Les évaluations continues ne peuvent pas être programmées de façon impromptue. Elles sont organisées comme des épreuves à part entière. Par conséquent, les dates des évaluations continues sont obligatoirement portées à la connaissance des étudiants via l'ENT au moins 15 jours avant leur tenue.

Assiduité dans le cadre de l'évaluation continue

- **Une** absence injustifiée à une épreuve d'évaluation continue conduira à un zéro comptant dans la moyenne. Au-delà de deux absences injustifiées au cours d'un semestre, l'étudiant sera considéré comme « Défaillant »

- **Une** absence justifiée donnera droit à une épreuve de substitution. En cas d'absence à cette épreuve, la note 0 comptant dans la moyenne sera attribuée

Les justificatifs d'absences originaux devront être apportés uniquement au service de scolarité de la licence dans un délai de 3 jours à partir du 1er jour d'absence. Si l'absence dépasse les 3 jours, l'étudiant devra faire parvenir son justificatif original par voie numérique.

Liste des justificatifs autorisés pour les EvC* :

- Retard de train,
- Maladie ou accident,
- Décès d'un parent au premier ou au deuxième degré,
- Naissance d'un enfant,
- Journée d'appel de préparation à la défense,
- Convocation préfectorale ou devant une instance juridictionnelle.

* *Liste non exhaustive. En dehors des cas **exceptionnels** pouvant être pris en compte, ci-dessus, l'appréciation reviendra au responsable de formation et au directeur de la composante.*

Accès à la salle d'examen et tenue des épreuves

- Aucun retard, quel qu'en soit le motif, n'est accepté. Les portes de la salle d'examen sont fermées au moment de l'ouverture des enveloppes contenant les sujets.
- Aucune sortie définitive n'est possible pendant la durée des épreuves écrites.

Cas spécifique des EC validés au sein d'UE non validées en évaluation initiale

Lorsqu'une Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Éléments Constitutifs non affectés de crédits ECTS, si l'UE n'est pas validée en évaluation initiale malgré les modalités de compensation :

l'étudiant.e peut, s'il/elle le souhaite, repasser en 2^{de} chance les EC qu'il/elle a validés.

➡ Rappel : Seuls seront admis à concourir dans une des 4 formations de santé, les étudiants qui ont validé leur année de LAS en obtenant **60 crédits en évaluation initiale**.

REGIME SPECIAL D'ETUDES (RSE)

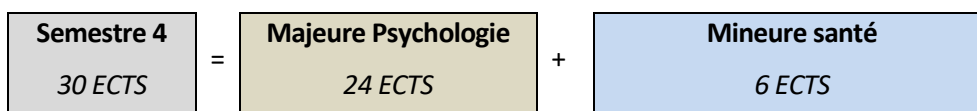
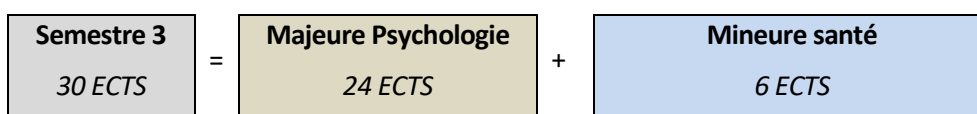
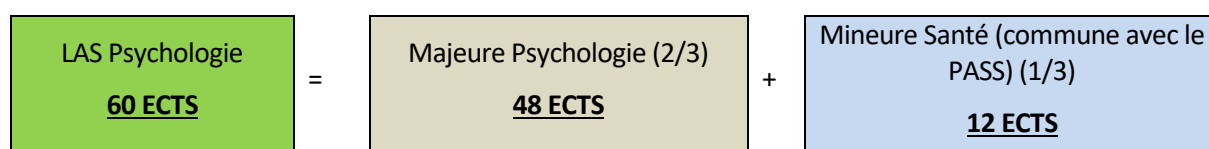
Aucun aménagement d'examen n'est possible dans les Licences Accès Santé (LAS) à l'exception des étudiants en situation de handicap.

Cependant des aménagements d'études sont possibles tels que :

- obtenir des aménagements pédagogiques spécifiques dans le cadre de la formation suivie (dispense d'assiduité pour les TD et les TP, accès à des enseignements en ligne...).

MAQUETTES DE LA FORMATION

Principe de l'organisation de la LAS :



REGLEMENT POUR LES EXAMENS DE LA MINEURE DISCIPLINAIRE DE LA LAS

Ce règlement est élaboré pour toutes les épreuves sélectives (**qu'il s'agisse des évaluations terminales ou des évaluations continues**) comptant pour l'accès aux études de santé.

ACCES AUX SALLES ET INSTALLATION DES ETUDIANTS

- ✓ Les étudiants devront être présents devant la salle d'examens à l'heure indiquée sur les convocations.
- ✓ Les étudiants ne pénètrent pas à l'intérieur de la salle d'examen avant d'y avoir été autorisés.
- ✓ Afin de lever toute suspicion de fraude, les étudiants se présentent avec des tenues permettant de contrôler leur identité et de vérifier qu'ils ne dissimulent pas d'oreillette ou de casque osseux. Les oreilles doivent être strictement dégagées.
- ✓ Les téléphones et autres matériels de stockage ou transmission d'information (montres connectées), ou permettant l'accès à internet sont **éteints et déposés dans les sacs**. L'usage de n'importe quelle fonction de ces matériels, y compris d'horloge, est strictement interdit et donne lieu au renseignement d'un procès-verbal de suspicion de fraude. L'heure sera portée à la connaissance des étudiants par une horloge dans la salle ou par la projection de l'heure sur un support mural.
- ✓ Avant de s'asseoir à la place qui lui a été attribuée, **l'étudiant pose son sac et ses vêtements à l'endroit indiqué par les surveillants** et se munit du seul matériel de composition expressément autorisé.
- ✓ L'étudiant n'a, sur sa table, **ni trousse, ni étui à lunettes, ni téléphone portable**, ni autre document personnel.

Seuls sont autorisés le matériel ou les documents précisés par l'auteur du sujet d'examen et dont la mention figure sur les convocations et sur les sujets distribués. Si une calculatrice peut être utilisée, mention est faite de la marque ou de la série autorisée sur le sujet. Une vérification sera effectuée avant le début de l'épreuve (ou en amont de l'épreuve et validée par un tampon à l'arrière de la calculatrice). L'université ne fournira pas de calculatrice.

En prévision d'une panne, l'étudiant pourra apporter deux calculatrices de la ou des marques **autorisées**, mais une seule sera sur la table d'examens (l'autre pourra être déposée aux pieds de l'étudiant).

• La **vérification de l'identité des étudiants** (une pièce d'identité ou, à défaut, la carte d'étudiant**) **est effectuée sur table** :

La pièce d'identité avec photo est **OBLIGATOIRE : sans ce document, **l'étudiant ne pourra pas être autorisé à composer**. En cas de vol, un justificatif de la plainte déposée auprès des services compétents (police ou gendarmerie) sera exigé.

Une fois installés, les étudiants mettent sur un coin de la table leur pièce d'identité afin que le surveillant puisse **noter la présence de l'étudiant** à l'évaluation.

DEROULEMENT DES EPREUVES

- ✓ **Aucun retard, quel qu'en soit le motif, n'est accepté.** Les portes de la salle d'examen sont fermées au moment de l'ouverture des enveloppes contenant les sujets.
- ✓ Les étudiants ne peuvent composer que sur le matériel d'examen mis à leur disposition, y compris pour les brouillons.
- ✓ Il est demandé à l'étudiant, avant le début de l'épreuve, de renseigner chaque copie mise à sa disposition, exclusivement à l'emplacement réservé à cet effet : son nom, prénom, la discipline et la date.
- ✓ Aucun signe distinctif permettant d'identifier l'étudiant ne doit être apposé sur les copies. Le numéro de table ne doit en aucun cas être reporté sur la copie.
- ✓ **Les sujets sont distribués face retournée** : ils ne pourront être retournés que sur l'indication des surveillants, une fois que tous les sujets auront été distribués.
- ✓ Dès que les étudiants prennent connaissance du sujet, l'heure exacte de début de l'épreuve est portée à la connaissance des étudiants. La durée de l'épreuve est obligatoirement respectée. Le temps de composition restant est donné régulièrement.
- ✓ **Aucune sortie définitive n'est possible pendant la durée des épreuves écrites.**
- ✓ Les sorties pour se rendre aux toilettes sont accordées pour une courte durée, **de manière individuelle et échelonnée** (sortie d'un étudiant à la fois). Lorsque cela est possible, les étudiants sont accompagnés par un surveillant(e) et sous réserve que leur copie et brouillons aient été remis aux surveillants préalablement à leur sortie. Aucun temps supplémentaire ne sera accordé.

FIN DE L'EPREUVE

- ✓ **La durée d'un examen est strictement respectée** et ne peut être ni écourtée, ni prolongée sous aucun prétexte (sauf cas de dérogation spécifique pour les étudiants présentant un handicap et bénéficiant d'une majoration de temps).
- ✓ Un étudiant n'est pas admis à continuer à composer lorsque la durée de l'épreuve est achevée et que l'annonce en a été faite. Dans le cas où il continue à composer, mention en est portée sur le procès-verbal.
- ✓ A la fin de l'épreuve, les étudiants posent leur stylo et croisent les bras. Ils rendent tous leur copie, même une copie blanche.
- ✓ Lors du ramassage des copies sur table, les étudiants **émargent la liste de présence en donnant leur copie, avant de quitter la salle.** L'étudiant qui a quitté la salle ne peut plus remettre de copie ou d'intercalaire oublié.
- ✓ Aucun étudiant ne peut rester dans la salle d'examen après avoir remis sa copie, à l'issue de l'épreuve ou entre deux épreuves.

Un procès-verbal d'épreuve est rédigé à l'issue de chaque épreuve, signé par le responsable de salle et les surveillants.

Il mentionne toutes les indications relatives à l'examen (année, semestre, session, date, lieu, nature de l'épreuve...), le nombre d'étudiants inscrits, le nombre d'étudiants présents, le nombre de copies recueillies et, le cas échéant, les incidents survenus lors l'épreuve.

FRAUDE ET TENTATIVE DE FRAUDE

- ✓ En cas de flagrant délit de fraude ou tentative de fraude, le surveillant **responsable de la salle a toute autorité pour prendre les mesures nécessaires pour faire cesser la fraude** ou la

tentative de fraude sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des étudiants. Il saisit toutes les pièces qui permettront d'établir ultérieurement la matérialité des faits.

- ✓ Le responsable de salle **consigne les faits sur le procès-verbal spécifique** « Tentative de fraude » lequel est contresigné par les autres surveillants et par l'auteur de la fraude ou de la tentative de fraude, ainsi que par des témoins éventuels. En cas de refus de l'étudiant de contresigner, mention en est portée au procès-verbal.
- ✓ Tout incident est obligatoirement porté à la connaissance du Président de Jury et du Directeur de composante.
- ✓ A la demande du Directeur de la composante, **les poursuites disciplinaires** sont engagées par le Président de l'Université qui juge de l'opportunité des poursuites et saisit le Président de la section disciplinaire.
- ✓ Indépendamment des poursuites disciplinaires, des **poursuites pénales** peuvent être engagées en cas de fraude.
- ✓ **Aucune attestation de réussite ou aucun relevé de notes ne peut être délivré à un étudiant** poursuivi devant la section disciplinaire avant que la formation de jugement ait statué.
- ✓ **Toute sanction aboutissant, a minima, à la nullité de l'épreuve concernée**, le Président de l'Université saisit le Jury pour une nouvelle délibération portant sur les résultats obtenus par l'intéressé.

(Ces consignes devront être communiquées par tous moyens aux étudiants, dès à présent, avant les épreuves)

LICENCE ACCES SANTE

PSYCHOLOGIE,

NIVEAU 2,

SEMESTRE 3

(N2-S3)

ORGANISATION DE LA LICENCE ACCES SANTE PSYCHOLOGIE (N2-S3)

Bloc A

U. E. 1. – PSYCHOLOGIE SOCIALE 3	6 ECTS	
□ E C. 1 – Psychologie sociale 3		20 h CM 10 h TD
U. E. 2. – PSYCHOLOGIE COGNITIVE 3	3 ECTS	
□ E C. 1 – Psychologie cognitive 3		18 h CM 10 h TD
U. E. 3. – METHODES 3	6 ECTS	
E C. 1 – Méthodologie scientifique 3		14 h TD
E C. 2 – Statistiques 3		6 h CM 22 h TD

Bloc B

U. E. 4. – PSYCHOLOGIE, CLINIQUE 3	3 ECTS	
□ E C. 1 – Psychologie, clinique 3		16 h CM
U. E. 5. – PSYCHOLOGIE DU DEVELOPPEMENT 3	3 ECTS	
□ E C. 1 – Psychologie du développement 3		20 h CM
U. E. 7. – LANGUE VIVANTE 2	3 ECTS	
E C. 1 – Anglais 2		20 h TD

MINEURE SANTE (VOIR UFR DE MEDECINE ET DES PROFESSIONS PARAMEDICALES)

U. E. 1. – APPAREIL DIGESTIF	3 ECTS
U. E. 2. – BIOCHIMIE	3 ECTS

U. E. : Unité d'Enseignement
E. C. : Élément Constitutif
ECTS : Crédits

CM : Cours Magistraux
TD : Travaux Dirigés

AF : Auto Formation
ST : Stages

MAJEURE PSYCHOLOGIE (N2-S3)

BLOC A

U. E. 1. – PSYCHOLOGIE SOCIALE 3 – 6 ECTS

Cette U. E. est constituée d'un seul Élément Constitutif (E. C.) (pondération 1).

E. C. 1 – Psychologie Sociale 3

Responsable(s) : Michel DESERT

Enseignant(e)s : Michel DESERT, Chargé-e-s de TD

Contenu

La première partie du cours concernera l'agression interpersonnelle et intergroupe. Un rôle prépondérant est souvent attribué à la personnalité dans l'explication des comportements agressifs. Or différents niveaux d'explications peuvent être mobilisés pour rendre compte de ces comportements. Ce cours s'attachera à développer une approche psychosociale de l'agression en insistant particulièrement sur le poids de la situation dans le déclenchement de ces comportements.

La deuxième partie du cours concernera les comportements d'aide. Les comportements d'aide ou les comportements pro-sociaux sont eux aussi souvent expliqués exclusivement en termes de variables individuelles telles que la personnalité. Le cours s'attachera à montrer l'importance des facteurs sociaux et situationnels.

Objectifs

- ✓ Comprendre et être capable de restituer les connaissances théoriques relatives aux différentes approches du comportement agressif et du comportement d'aide.
- ✓ Mobiliser ces connaissances théoriques pour analyser certains phénomènes sociaux.
- ✓ Être capable d'interpréter les résultats d'études de psychologie sociale utilisant les différentes approches méthodologiques de la discipline.
- ✓ Être capable d'extraire les éléments centraux d'articles scientifiques.

Compétences

- ✓ Mobiliser les principaux concepts des différents champs théoriques de la discipline, de leurs courants épistémologiques et de leurs approches méthodologiques pour analyser une question ou une problématique.
- ✓ Mobiliser, intégrer et utiliser des concepts issus d'autres champs disciplinaires relevant des Sciences Humaines et des Sciences de la Vie.
- ✓ Mobiliser les bases théoriques du fonctionnement psychique par la prise en compte du fait que l'individu se situe, est influencé et influence un environnement social.
- ✓ Se servir des bases neuro-anatomiques et neuropsychologiques normales et pathologiques du comportement humain.
- ✓ Mobiliser les bases méthodologiques et statistiques pour l'analyse du comportement : objectif, problématique, hypothèse, méthode, analyse, implications.
- ✓ Mettre en œuvre les principes fondamentaux des différentes méthodes en jeu dans la pratique de la discipline : méthodes d'observations, expérimentales et cliniques, méthodologies d'entretiens, d'enquêtes, questionnaires, élaboration d'échelles, pratique des tests, psychométrie et docimologie, dynamiques de groupe.

- ✓ Développer une argumentation avec esprit critique.

Planification des activités

2 h de CM par semaine et 2 h de TD par semaine.

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC)

Les MCCC pour la session 1 et la 2^{ème} chance du semestre 3 figurent en [Annexe 1](#).

Des précisions sur la nature des examens seront communiquées en cours par le/les enseignant-e-s.

Bibliographie

Krahé, B. (2020). *The social psychology of aggression, 3rd Edition*. London Routledge.

Dovidio, J. F., Piliavin, J. A., Schroeder, D. A., & Penner, L. A. (2006). *The social psychology of prosocial behavior*. Lawrence Erlbaum Associates.

U. E. 2. – PSYCHOLOGIE COGNITIVE 3 – 3 ECTS

Cette U. E. est constituée d'un seul Élément Constitutif (E. C.) (pondération 1).

E. C. 1 – Psychologie Cognitive 3

Responsable(s) : Ladislav MOTAK

Enseignant(e)s : Ladislav MOTAK, Chargé-e-s de TD

Contenu

Pendant les cours magistraux, il sera question de retracer l'évolution des théories proposées pour comprendre ce que nous faisons lorsque nous raisonnons, lorsque nous prenons une décision, ou encore lorsque nous tentons de résoudre un problème. En TD, l'enseignement portera sur des situations pratiques, souvent inspirées des paradigmes expérimentaux clé, pour pouvoir discuter expérience à l'appui les différents phénomènes qui relèvent des thématiques abordées (raisonnement humain, jugement et prise de décision, résolution de problèmes).

Objectifs

- ✓ Se familiariser avec l'évolution de la thématique et avec la richesse des conceptualisations qui ont été envisagées.
- ✓ S'approprier certaines notions classiques du domaine et faciliter ainsi la compréhension des textes scientifiques qui y font référence.
- ✓ Réfléchir à la façon dont se construisent les connaissances en sciences – parce que certaines conclusions diffèrent en fonction de la méthodologie adoptée, et parce que même nos raisonnements scientifiques obéissent aux caractéristiques du raisonnement humain.

Compétences

- ✓ Être capable de définir les principaux concepts du domaine.
- ✓ Être capable de citer et d'expliquer les théories clé des thématiques abordées, de comparer leurs apports respectifs et d'analyser leurs limites.
- ✓ Être capable de lister les paradigmes classiques du domaine.
- ✓ Être capable d'interpréter les résultats relatifs à certains phénomènes d'intérêt (effet du cadre, décote dans le temps, etc.).
- ✓ Être capable de mobiliser les connaissances théoriques pour analyser des situations du quotidien.

Planification des activités

Pour les ASSIDUS : 2h de CM pendant 10 semaines, accompagnées de 2h de TD pendant 8 semaines.

Pour les EAD : les chapitres sont mis en ligne au fur et à mesure que l'information est délivrée en présentiel.

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC)

Pour les ASSIDUS, les MCCC pour la session 1 et la 2^{ème} chance du semestre 3 figurent en **Erreur ! Source d u renvoi introuvable.**

Pour les EAD, les MCCC pour la session 1 et la 2^{ème} chance du semestre 3 figurent en **Erreur ! Source du r envoi introuvable.**

L'évaluation consistera en un écrit d'1h, avec 11 questions ouvertes au total : 1 longue notée sur 10 points, et 10 courtes notées 1 point chacune. La question longue portera sur l'analyse et l'interprétation d'un des

résultats de la littérature qui se rapporte à une des thématiques abordées en CM. Les questions courtes porteront sur les autres sujets/phénomènes abordés en cours. D'autres précisions seront apportées pendant les CM.

Bibliographie

Eysenck, M. W., & Keane, M. T. (2015). *Cognitive Psychology (7th Edition)*. Psychology Press.

Habib, M., Lavergne, L., & Caparos, S. (2018). *Psychologie cognitive*. Armand Colin.

Kahneman, D. (2011). *Système 1, Système 2*. Flammarion.

Newell, B.R., Lagnado, D.A., & Shanks, D.R. (2022). *Straight Choices. The Psychology of Decision Making (3rd Edition)*. Psychology Press.

Ripoll, T. (2020). *Pourquoi croit-on ?* Sciences Humaines.

U. E. 3. – METHODES 3 – 6 ECTS

Cette U. E. est constituée de deux Éléments Constitutifs (E. C.).

- ❑ E. C. 1 – Méthodologie scientifique 3 (pondération 0,5)
- ❑ E. C. 2 – Statistiques 3 (pondération 0,5)

E. C. 1 – Méthodologie Scientifique 3

Responsable(s) : Magali GINET

Enseignant(e)s : Magali GINET, Chargé-e-s de TD

Contenu

Le cours de méthode scientifique consiste à présenter les outils et méthodes utiles au psychologue pour effectuer une étude scientifique. Il s'agira de présenter l'étude de cas, l'observation, les mesures non invasives, l'enquête et la méthode expérimentale.

Objectifs

- ✓ Savoir mobiliser les principales caractéristiques des études fondées sur l'étude de cas, l'observation, les mesures non invasives, l'enquête, leurs avantages et leurs limites.
- ✓ Connaître et savoir appliquer, dans le cadre d'exercices, les notions essentielles issues de la méthode expérimentale (par ex., V.I, validité, etc.).

Compétences

- ✓ Mobiliser les bases méthodologiques et statistiques pour l'analyse du comportement : objectif, problématique, hypothèse, méthode, analyse, implications.
- ✓ Mettre en œuvre les principes fondamentaux des différentes méthodes en jeu dans la pratique de la discipline : méthodes d'observations, expérimentales et cliniques, enquêtes, questionnaire, élaboration d'échelles.
- ✓ Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- ✓ Développer une argumentation avec esprit critique.

Planification des activités

Le cours est constitué d'une partie théorique et d'exercices pratiques à faire en cours et en autoformation. Des documents de travail seront disponibles sur la plate-forme pédagogique Moodle en début d'année.

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC)

Les MCCC pour la session 1 et la 2^{ème} chance du semestre 3 figurent en [Annexe 1](#).

Des précisions sur la nature des examens seront communiquées en cours par le/les enseignant-e-s.

Informations pratiques

Calculatrice simple. Feuilles ou cahier. L'utilisation de l'ordinateur n'est pas recommandée en ce qui concerne la prise de notes pour ce cours.

Bibliographie

Meyer, T., & Delhomme, P. (2002). *La recherche en psychologie sociale. Projets, méthodes et techniques*. Paris : Armand Colin.

Myers, A., & Hansen, C. H. (2007). *Psychologie expérimentale. Ouvertures Psychologiques*. Paris : De Boeck Université.

Vallerand, R.J., & Hess, U. (2000). *Méthodes de recherche en psychologie*. Montréal-Paris : Gaëtan Morin Éditeur.

E. C. 2 – Statistiques 3

Responsable(s) : Nele CLAES

Enseignant(e)s : Nele CLAES, Chargé-e-s de TD

Contenu

- ✓ Rappel sur la distinction population/échantillons.
- ✓ Variable aléatoire et probabilités.
- ✓ Techniques d'échantillonnage.
- ✓ Loi binomiale et loi normale.
- ✓ Distributions d'échantillonnage.
- ✓ Théorème central limite.
- ✓ Estimations ponctuelles.
- ✓ Logique des tests d'hypothèse.
- ✓ Tests d'indépendance (χ^2 , Fisher) et d'adéquation (χ^2 , Shapiro – Wilk).

Objectifs

- ✓ Connaître et savoir calculer les paramètres d'une variable aléatoire.
- ✓ Repérer et différencier les indices relevant de la population et de l'échantillon Construire des variables aléatoires sous-tendues par des lois normales et binomiales.
- ✓ Produire des distributions d'échantillonnage à partir de ces lois et/ou en examiner les caractéristiques (graphique, espérance, écart-type).
- ✓ Connaître et savoir calculer des estimations ponctuelles de paramètres.
- ✓ Savoir transcrire des hypothèses de recherche en hypothèses statistiques.
- ✓ Connaître et savoir réaliser les tests d'indépendance et d'adéquation.
- ✓ Savoir lire et retranscrire les résultats de ces tests aux normes de l'APA (*American Psychological Association*).

Compétences

Compétences disciplinaires

- ✓ Mobiliser les bases méthodologiques et statistiques pour l'analyse du comportement.
- ✓ Mobiliser les connaissances théoriques sous-disciplinaires (psychologie cognitive, psychologie sociale, etc.) pour l'identification de problématiques de recherche et leur opérationnalisation.

Compétences transversales

- ✓ Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- ✓ Développer un esprit critique vis-à-vis des données statistiques et de leur interprétation.
- ✓ Utiliser des outils numériques de référence pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information.

Planification des activités

Après avoir abordé les concepts théoriques, des exercices notionnels seront rapidement proposés pour les illustrer. Des exercices seront aussi réalisés avec Jamovi, un logiciel de traitements statistiques gratuit. Des bases de données seront disponibles sur l'espace de cours dédié sur la plate-forme pédagogique Moodle, ce qui permettra un entraînement complémentaire et autonome des étudiant-e-s.

Toutes les épreuves seront réalisées en salle informatique avec le logiciel Jamovi.

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC)

Les MCCC pour la session 1 et la 2^{ème} chance du semestre 3 figurent en [Annexe 1](#).

Des précisions sur la nature des examens seront communiquées en cours par le/les enseignant-e-s.

Informations pratiques

Les informations pratiques seront communiquées sur l'espace de cours dédié à cette matière sur la plateforme pédagogique Moodle.

Bibliographie

Gauvrit, N. (2005). *Stats pour psycho*. Bruxelles : De Boeck Université.

Howell, D.C. (2008). *Méthodes statistiques en sciences humaines*. Bruxelles : De Boeck Université.

BLOC B

U. E. 4. – PSYCHOLOGIE, CLINIQUE 3 – 3 ECTS

Cette U. E. est constituée d'un seul Élément Constitutif (E. C.) (pondération 1).

E. C. 1 – Psychologie, Clinique 3

Responsable(s) : Jeanne SIMON, Nadia CHAKROUN-BAGGIONI

Enseignant(e)s : Jeanne SIMON, Nadia CHAKROUN-BAGGIONI,

Contenu

Le cours présentera la théorie de l'attachement avec ses particularités chez l'enfant, chez l'adulte et chez la personne âgée ainsi que sur son impact sur la relation soignant-soigné.

Objectifs

Ce cours a pour premier objectif de sensibiliser l'étudiant-e à l'évolution constante de la psychologie clinique à travers la recherche et la pratique. Le deuxième objectif est de montrer la nécessité pour le psychologue d'avoir toujours un référentiel théorique sous-jacent à sa pratique, condition indispensable à l'établissement d'une relation soignant-soigné et à une prise en charge de qualité.

Compétences

Compétences disciplinaires

- ✓ Mobiliser les principaux concepts de l'histoire et de l'épistémologie de la discipline.
- ✓ Mobiliser les principaux concepts des différents champs théoriques de la discipline, de leurs courants épistémologiques et de leurs approches méthodologiques pour analyser une question ou une problématique.
- ✓ Mobiliser les bases théoriques du fonctionnement psychique par la prise en compte du fait que l'individu se situe, est influencé et influence un environnement social.

Compétences préprofessionnelles

- ✓ Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- ✓ Se mettre en recul d'une situation, s'auto-évaluer et se remettre en question pour apprendre.

Planification des activités

Les aspects théoriques seront abordés et discutés en CM via un diaporama et des vidéos. L'étudiant-e aura tout au long du semestre des questions sur le cours à préparer par lui/elle-même. La préparation de ces questions a pour but de favoriser l'apprentissage et de permettre une réelle vérification des connaissances acquises via les contrôles continus qui porteront sur un échantillon de ces questions.

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC)

Les MCCC pour la session 1 et la 2^{ème} chance du semestre 3 figurent en [Annexe 1](#).

Des précisions sur la nature des examens seront communiquées en cours par le/les enseignant-e-s.

Bibliographie

Une bibliographie sera remise à l'étudiant-e en début d'année via la plate-forme pédagogique Moodle.

U. E. 5. – PSYCHOLOGIE DU DEVELOPPEMENT 3 – 3 ECTS

Cette U. E. est constituée d'un seul Élément Constitutif (E. C.) (pondération 1).

E. C. 1 – Psychologie du Développement 3

Responsable(s) : Cassandra GEDEON

Enseignant(e)s : Cassandra GEDEON

Contenu

Ce cours explore le développement cognitif et sociocognitif de la naissance à l'âge adulte, avec une attention particulière portée à l'adolescence. Il examine l'évolution des capacités de raisonnement, des émotions, du jugement moral, et des interactions sociales, ainsi que les enjeux liés à l'exclusion, à la prise de risques, au décrochage scolaire et à la projection vers l'avenir. L'accent est mis sur les influences biologiques, contextuelles, éducatives et culturelles dans ces trajectoires développementales.

Objectifs

Les objectifs de ce cours s'inscrivent de manière centrale dans une perspective éducative. Il vise à former les futur·e·s professionnel·le·s à une compréhension fine des trajectoires développementales cognitives et sociocognitives, en lien avec les contextes dans lesquels évoluent les enfants et les adolescent·e·s.

Il s'agit notamment de :

- Comprendre comment les enfants et les adolescent·e·s construisent leur raisonnement, leurs émotions, leurs jugements sociaux et leurs choix comportementaux ;
- Appréhender les mécanismes impliqués dans des phénomènes actuels comme le décrochage scolaire, la prise de risques ou l'exclusion sociale ;
- Identifier les facteurs de protection et de vulnérabilité qui influencent ces trajectoires ;
- Savoir mobiliser ces connaissances dans une visée de prévention, d'accompagnement et d'intervention dans les contextes éducatifs et sociaux.

Compétences

- ✓ Mobiliser les concepts essentiels du développement cognitif et socio-cognitif chez l'enfant et l'adolescent.
- ✓ Appliquer les bases méthodologiques pour évaluer le comportement social et cognitif chez l'enfant et l'adolescent.
- ✓ Analyser les interactions complexes entre les facteurs cognitifs, biologiques, environnementaux et culturels dans le développement.

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC)

Les MCCC pour la session 1 et la 2^{ème} chance du semestre 3 figurent en [Annexe 1](#).

Des précisions sur la nature des examens seront communiquées en cours par le/les enseignant·e·s.

Informations pratiques

Sur la plate-forme pédagogique Moodle seront disponibles :

- ✓ le plan détaillé du cours ;
- ✓ les slides présentées en cours ;
- ✓ les quizz réalisés en cours ;
- ✓ les lectures obligatoires en lien avec les thématiques abordées.

U. E. 7. – LANGUE VIVANTE 2 – 3 ECTS

Cette U. E. est constituée d'un seul Élément Constitutif (E. C.) (pondération 1).

E. C. 1 – Anglais 2

Responsable : Fabienne DAUVERGNE

Enseignant(e)s : Fabienne DAUVERGNE, Miranda DICKENSON, Katherine GOODWIN, Chargé-e-s de TD

Contenu

Les sujets traités en cours sont liés aux problèmes de société actuels, ainsi qu'aux effets psychologiques qui en découlent. Divers thèmes sont abordés, tels que la personnalité, les stéréotypes et leur influence sociale. Les étudiant.e.s sont amené.e.s à développer leur autonomie d'apprentissage en renforçant leur maîtrise de la langue-cible et en développant de nouvelles stratégies d'apprentissage, adaptées à leurs besoins.

Objectifs

- ✓ Être capable de rédiger un texte argumentatif sur un sujet lié à la psychologie sociale.
- ✓ Être capable de parler des thématiques du cours.

Compétences

Toutes les compétences linguistiques, avec un accent sur la production orale et écrite sur des sujets liés à la psychologie sociale.

Planification des activités

Un cours de 2 heures sur 10 semaines chaque semestre. Les évaluations ont lieu en cours.

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC)

1^{ère} session :

Une épreuve écrite et une note basée sur l'implication de l'étudiant-e dans son apprentissage de la langue et sur une tâche de compréhension.

2^{ème} chance : Un examen écrit portant sur le contenu et les thèmes étudiés en cours.

Les MCCC pour la session 1 et la 2^{ème} chance du semestre 3 figurent en **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**

Des précisions sur la nature des examens seront communiquées en cours par le/les enseignant-e-s.

Bibliographie

- ✓ Bastounis, M. (2003), *Psychology in English*, Paris: Frangi, A.
- ✓ Masse L., (2011). *Anglais pour psychologues*. Paris : Dunod.
- ✓ Short, J. (2016), *English for Psychology: Course Book*. Reading: Garnet Education.

L'enseignant pourra conseiller davantage de ressources adaptées au niveau de chaque étudiant-e. Les étudiant-e-s sont incité-e-s à lire et écouter un maximum de documents en anglais liés à la psychologie ainsi qu'à leurs centres d'intérêt. Toutes les ressources données ci-dessous sont entièrement gratuites.

S'il vous manque les bases de l'anglais vous pouvez les apprendre ou réapprendre avec le site web et application Duolingo. Pour réviser la grammaire ou du vocabulaire généraliste les sites web BBC Learning

English, British Council Learning English, et VOA Learning English présentent des ressources de très bonne qualité.

Il existe de nombreuses ressources en ligne que vous pouvez utiliser pour vous familiariser avec l'anglais pour la psychologie. Le site web "ted.com" propose un nombre important de conférences liées à la psychologie. Les pages internet du "The British Psychological Society Research Digest" et "The American Psychological Association" (APA) publient des articles sur divers sujets liés à la psychologie. Nous recommandons également les podcasts suivants : The Psychology Podcast, The Psych Files et Hidden Brain.

MINEURE SANTE (N2-S3)

U. E. 1. – APPAREIL DIGESTIF – 3 ECTS

Se renseigner auprès de l'UFR de Médecine et des Professions Paramédicales

U. E. 2. – BIOCHIMIE – 3 ECTS

Se renseigner auprès de l'UFR de Médecine et des Professions Paramédicales

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC)

Les MCCC pour la session 1 et la 2^{ème} chance du semestre 3 de la mineure santé figurent sur le lien suivant :

<https://pssse.uca.fr/scolarité/mccc-2020-2021/mccc-las-2-2021-2022>

LICENCE ACCES SANTE

PSYCHOLOGIE,

NIVEAU 2,

SEMESTRE 4

(N2-S2)

ORGANISATION DE LA LICENCE ACCES SANTE PSYCHOLOGIE (N2-S4)

Bloc D

U. E. 8. – PSYCHOLOGIE SOCIALE 4	3 ECTS	
<input type="checkbox"/> E. C. 1 – Psychologie interculturelle		20 h CM
U. E. 9. – BIOLOGIE DU COMPORTEMENT	6 ECTS	
<input type="checkbox"/> E. C. 1 – Neurosciences cognitives		16 h CM 08 h TD
U. E. 10. – METHODES 4	6 ECTS	
<input type="checkbox"/> E. C. 1 – Méthodologie scientifique 4		10 h CM 10 h TD
<input type="checkbox"/> E. C. 2 – Statistiques 4		22 h TD

Bloc F

U. E. 11. – PSYCHOLOGIE CLINIQUE 4	3 ECTS	
<input type="checkbox"/> E. C. 1 – Psychologie clinique 4		18 h CM 4 h TD
U. E. 13. – PROJET PROFESSIONNEL PERSONNALISE 1 (PPP)	3 ECTS	
<input type="checkbox"/> E. C. 1 – Projet professionnel		18 h TD
U. E. 14. – LANGUE VIVANTE 3	3 ECTS	
<input type="checkbox"/> E. C. 1 – Anglais 3		20 h TD

MINEURE SANTE

**(VOIR UFR DE MEDECINE ET DES PROFESSIONS
PARAMEDICALES)**

6 ECTS

U. E. 3. – BIODISPONIBILITE	2 ECTS	
U. E. 4. – PHASE ORALE DE LA DIGESTION	1 ECTS	
U. E. 5. – PHYSIOLOGIE DE L'EXERCICE MUSCULAIRE	2 ECTS	
U. E. 6. – SANTE ENVIRONNEMENTALE ET REPRODUCTION	1 ECTS	

U. E. : Unité d'Enseignement
E. C. : Élément Constitutif
ECTS : Crédits

CM : Cours Magistraux
TD : Travaux Dirigés

AF : Auto Formation
ST : Stages

MAJEURE PSYCHOLOGIE (N2-S4)

BLOC D

U. E. 8. – PSYCHOLOGIE SOCIALE 4 – 3 ECTS

Cette U. E. est constituée d'un seul Élément Constitutif (E. C.) (pondération 1).

E. C. 1 – Psychologie Interculturelle

Responsable(s) : Michaël DAMBRUN (TD), Armelle NUGIER (CM)

Enseignant(e)s : Michäel DAMBRUN (TD), Armelle NUGIER (CM)

Contenu

Cours Magistraux (CM)

Introduction à l'étude de la psychologie à travers les cultures axée sur les phénomènes cognitifs et sociaux.

Les thèmes abordés sont :

- ✓ Les processus de groupes et la culture.
- ✓ La psychologie interculturelle et collective.
- ✓ La psychologie culturelle comparative.
- ✓ Modèles d'intégration.
- ✓ La psychologie appliquée et normes.

Objectifs

- ✓ Être capable de restituer et d'articuler les connaissances théoriques reliées aux domaines étudiés.
- ✓ Être capable de répondre à un problème pratique en psychologie interculturelle.
- ✓ Être capable d'identifier les influences culturelles dans différents contextes.
- ✓ Réaliser une recherche sur un thème de la psychologie interculturelle et collective en appliquant les différentes étapes de la recherche scientifique

Compétences

- ✓ Mobiliser les principaux concepts et les grandes approches théoriques et méthodologiques des différents champs de la discipline.
- ✓ Mobiliser les bases théoriques des rapports entre la culture et le fonctionnement psychique de l'individu.
- ✓ Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- ✓ Définir une problématique et élaborer une hypothèse.
- ✓ Définir et élaborer un protocole permettant de tester l'hypothèse de recherche.
- ✓ Administrer un protocole de recherche et collecter les données.
- ✓ Saisir les données sur un tableur.
- ✓ Analyser les données avec un logiciel de statistiques.
- ✓ Interpréter les résultats de la recherche.
- ✓ Rédiger un rapport synthétique de la recherche.
- ✓ Présenter à l'oral un compte rendu de la recherche.

Planification des activités

10 séances de CM de 2 heures.

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC)

Les MCCC pour la session 1 et la 2^{ème} chance du semestre 4 figurent en [Annexe 2](#).

Des précisions sur la nature des examens seront communiquées en cours par le/les enseignant-e-s.

Bibliographie

Berry, J. W., Poortinga, YH, Breugelmans, SM, Chasiotis, AC, & Sam, DL (2011). *Cross-cultural psychology. Research and applications*. Cambridge: Cambridge University Press.

Guimond, S. (Ed.) (2006). *Social comparison and Social Psychology: Understanding cognition, intergroup relations and culture*. Cambridge, England: Cambridge University Press.

Guimond, S. (2010). *Psychologie Sociale : Perspective Multiculturelle*. De Wavre : Mardaga.

U. E. 9. – BIOLOGIE DU COMPORTEMENT – 6 ECTS

Cette U. E. est constituée d'un seul Élément Constitutif (E. C.) (pondération 1).

E. C. 1 – Neurosciences cognitives

Responsable(s) : Laetitia SILVERT et Julia DAUGHERTY

Enseignant(e)s : Julia DAUGHERTY, Laetitia SILVERT, Chargé-e-s de cours et Chargé-e-s de TD

Contenu

Découverte et approfondissement de quelques techniques d'exploration de la cognition (imagerie par résonance magnétique, électroencéphalographie...), introduction à la neuropsychologie et aux études de cas en neuropsychologie en lien avec les grandes fonctions cognitives et les principaux syndromes neuropsychologiques.

Objectifs

- ✓ Acquérir des connaissances théoriques et pratiques sur les approches anatomiques et fonctionnelles en neurosciences.
- ✓ Développer un regard critique sur ces méthodes et leurs applications.
- ✓ Mieux comprendre les relations «corps-esprit» à travers différents niveaux d'analyse (neurochimique, neurofonctionnel, neurolésionnel...).
- ✓ Être capable d'articuler ces niveaux d'analyse avec des études de cas clinique.
- ✓ Connaître certaines applications des indices électrophysiologiques en psychologie (épilepsie, gestion du stress, états émotionnels...).

Compétences

- ✓ Savoir identifier et comprendre les concepts-clés liés aux méthodes et outils d'exploration biologique et en particulier neurobiologique.
- ✓ Savoir identifier et comprendre les avantages et les limites des différentes méthodes d'exploration neuroanatomiques et neurofonctionnelle.
- ✓ Connaître l'historique du développement de ces méthodes.
- ✓ Savoir identifier et comprendre les concepts-clés liés à la neuropsychologie.
- ✓ Développer un esprit critique vis-à-vis des tests et des normes.
- ✓ Connaître et savoir mobiliser les principaux concepts associés à l'étude de cas en neuropsychologie pour conduire une analyse critique d'une étude de cas.

Planification des activités

L'enseignement consiste en 8 séances de 2 heures de CM et 4 séances de 2 heures de TD. Les TD auront pour fonction d'approfondir certaines notions vues en CM et de faire le lien entre les aspects théoriques et des situations issues du quotidien, des cas cliniques, des articles ou tout autre support pertinent. Les TD ne débiteront pas la même semaine que les CM. Les dates des TD seront communiquées lors de la première séance de CM et seront visibles sur l'ENT. Tous les documents de travail (supports de cours, textes obligatoires et complémentaires...) seront mis en ligne sur la plateforme pédagogique Moodle.

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC)

Les MCCC pour la session 1 et la 2^{ème} chance du semestre 4 figurent en [Annexe 2](#).

Des précisions sur la nature des examens seront communiquées en cours par le/les enseignant-e-s.

Bibliographie

Des ouvrages spécifiques pour chacune des thématiques abordées seront présentés au cours du semestre.

U. E. 10. – METHODES 4 – 6 ECTS

Cette U. E. est constituée de deux Éléments Constitutifs (E. C.).

- ❑ E. C. 1 – Méthodologie scientifique 4 (pondération 0,5)
- ❑ E. C. 2 – Statistiques 4 (pondération 0,5)

E. C. 1 – Méthodologie Scientifique 4

Responsable(s) : Nele CLAES, Stella TSAMITROU

Enseignant(e)s pour les ASSIDUS : Nele CLAES, Stella TSAMITROU, Chargé-e-s de TD

Contenu

De la méthodologie aux statistiques.

- 1 - L'observation systématique
- 2 - Les études corrélationnelles : les relations entre les variables
- 3 - De la méthodologie à l'analyse des données : éléments intuitifs et statistiques inférentielles
- 4 - De la méthodologie à l'analyse des données : éléments multivariés

Dans chacune des 5 séances de TD, les étudiant-e-s approfondiront les notions abordées en cours magistraux. Les notions sont les suivantes : création d'une grille d'observation, utilisation d'une grille d'observation, corrélations linéaires, approche intuitive de l'ANOVA et l'analyse en composantes principales.

Deux lectures obligatoires en anglais complètent la formation. Il s'agira d'articles scientifiques venant illustrer, approfondir et/ou compléter les notions de méthodologie présentées en cours magistral.

Objectifs

- ✓ Approfondir la pratique de l'observation.
- ✓ Acquérir des connaissances sur les questions de méthodologie scientifique en lien avec les analyses statistiques.

Compétences

- 1- Mobiliser les principaux concepts des différents champs théoriques de la discipline, de leurs courants épistémologiques et de leurs approches méthodologiques pour analyser une question ou une problématique.
- 2- Mettre en œuvre les principes fondamentaux des différentes méthodes en jeu dans la pratique de la discipline : méthodes d'observations, expérimentales et cliniques, méthodologies d'entretiens, d'enquêtes, questionnaires, élaboration d'échelles, pratiques des tests, psychométrie et docimologies.

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC)

Les MCCC pour la session 1 et la 2^{ème} chance du semestre 4 figurent en [Annexe 2](#).

Des précisions sur la nature des examens seront communiquées en cours par le/les enseignant-e-s.

Informations pratiques

Les CM auront lieu sur le site Gergovia et les TD sur le site Carnot.

Bibliographie

Une bibliographie sera proposée en cours pour chacune des thématiques abordées.

E. C. 2 – Statistiques 4

Responsable(s) : Nele CLAES

Enseignant(e)s : Nele CLAES

Contenu

- ✓ Tests de comparaison d'un paramètre à une constante.
- ✓ Intervalles de confiance.
- ✓ Test de comparaison de deux proportions.
- ✓ Test de comparaison de deux moyennes (appariées –indépendantes).
- ✓ Introduction à l'analyse de variance : ANOVA à un facteur.
- ✓ Erreurs de première et de seconde espèce –Puissance.
- ✓ Tests non paramétriques pour 2 échantillons (Mann-Whitney –Wilcoxon).
- ✓ Tests non paramétriques pour K échantillons (Kruskal-Wallis –Friedman).
- ✓ Tests sur corrélation (Spearman –Bravais-Pearson).

Objectifs

- ✓ Connaître, savoir choisir et savoir réaliser les tests en accord avec les hypothèses, les données et les conditions préalables.
- ✓ Savoir calculer un intervalle de confiance et l'utiliser pour tester une hypothèse.
- ✓ Repérer et différencier les indices relevant de la population et de l'échantillon.
- ✓ Savoir lire et retranscrire les résultats de ces tests aux normes de l'APA(American Psychological Association).

Compétences

Mobiliser les bases méthodologiques et statistiques pour l'analyse du comportement : objectif, problématique, hypothèse, méthode, analyse, implications.

Planification des activités

Après avoir abordé les concepts théoriques, des exercices notionnels seront rapidement proposés pour les illustrer. Des exercices seront aussi réalisés avec Jamovi, un logiciel de traitements statistiques gratuit ainsi qu'avec G*Power, également gratuit. Des bases de données seront disponibles sur l'espace de cours dédié sur la plate-forme pédagogique Moodle, ce qui permettra un entraînement complémentaire et autonome des étudiant·e·s.

Toutes les épreuves seront réalisées en salle informatique avec les logiciels Jamovi et G*Power.

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC)

Les MCCC pour la session 1 et la 2^{ème} chance du semestre 4 figurent en [Annexe 2](#).

Des précisions sur la nature des examens seront communiquées en cours par le/les enseignant·e·s.

Informations pratiques

Les informations pratiques seront communiquées sur l'espace de cours dédié à cette matière sur la plate-forme pédagogique Moodle.

Bibliographie

Gauvrit, N. (2005). *Stats pour psycho*. Bruxelles : De Boeck Université.

Howell, D. C. (2008). *Méthodes statistiques en sciences humaines*. Bruxelles : De Boeck Université

BLOC F

U. E. 11. – PSYCHOLOGIE CLINIQUE 4 – 3 ECTS

Cette U. E. est constituée d'un seul Élément Constitutif (E. C.) (pondération 1).

E. C. 1 – Psychologie, Clinique 4

Responsable(s) : Laurie MONDILLON, Valentin FLAUDIAS

Enseignant(e)s : Laurie MONDILLON, Valentin FLAUDIAS, Chargé-e-s de TD

Contenu

Ce cours aborde les principales psychopathologies dans une approche puisant ses références dans les domaines des neurosciences. Pour chaque psychopathologie, il s'agit de présenter les caractéristiques neuro-anatomo-fonctionnelles qui lui sont associées et de comprendre en quoi ces dernières sont directement liées aux particularités cognitives et comportementales.

Objectifs

- ✓ Approfondir les connaissances en psychopathologie en développant les connaissances théoriques sur le fonctionnement cérébral "normal" et pathologique et en établissant un lien entre activité cérébrale et comportements pathologiques résultants.
- ✓ Différencier les psychopathologies sur la base de leurs caractéristiques neuro-anatomo-fonctionnelles.
- ✓ Développer des connaissances précises et actuelles sur l'impact des problèmes mentaux et du stress chronique sur la santé.
- ✓ Élaborer des liens entre la psychopathologie et les autres sous-disciplines de la psychologie (développer une expertise).

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC)

Les MCCC pour la session 1 et la 2^{ème} chance du semestre 4 figurent en [Annexe 2](#).

Des précisions sur la nature des examens seront communiquées en cours par le/les enseignant-e-s.

U. E. 13. – PROJET PROFESSIONNEL PERSONNALISE 1 (PPP) – 3 ECTS

Cette U. E. est constituée d'un seul Élément Constitutif (E. C.) (pondération 1).

E. C. 1 – Projet professionnel

Responsable(s) : Véronique GERMAIN, Ludivine HAMICI

Enseignant(e)s : Véronique GERMAIN, Ludivine HAMICI et intervenant(e)s de La Fabrique

Contenu

UE consacrée au travail d'enquête professionnelle. L'étudiant·e est l'acteur principal. Il-elle devra pour mieux connaître les métiers en lien avec le domaine de la psychologie, effectuer des recherches documentaires et aller questionner directement un·e professionnel·le sur son métier. Les enseignantes aideront les étudiant·e-s, via des méthodes pédagogiques faites de travail de groupe et de recherches, à acquérir une méthodologie pour conduire leur enquête, à réfléchir à leurs représentations des métiers de la psychologie, et à construire leur projet professionnel en ayant une meilleure vision des possibilités qu'offre la psychologie.

Objectifs

- ✓ Être capable de se projeter dans un avenir professionnel et de faire le lien avec son choix d'étude.
- ✓ Définir son projet professionnel ou débiter une réflexion sur celui-ci.
- ✓ Être capable de se projeter dans un avenir professionnel et de faire le lien avec son choix d'étude.

Compétences

- ✓ Faire une recherche documentaire.
- ✓ Mener une enquête auprès d'un·e professionnel·le.
- ✓ Identifier et situer les champs professionnels en relation avec la psychologie.
- ✓ Développer une argumentation avec esprit critique.
- ✓ Être autonome dans sa démarche d'orientation.
- ✓ Savoir se mettre en recul d'une situation, s'auto-évaluer et se remettre en question pour apprendre.
- ✓ Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.

Planification des activités

9 séances de TD.

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC)

Les MCCC pour la session 1 et la 2^{ème} chance du semestre 4 figurent en [Annexe 2](#).

Des précisions sur la nature des examens seront communiquées en cours par le/les enseignant·e-s.

U. E. 14. – LANGUE VIVANTE 3 – 3 ECTS

Cette U. E. est constituée d'un seul Élément Constitutif (E. C.) (pondération 1).

E. C. 1 – Anglais 3

Responsable(s) : Fabienne DAUVERGNE

Enseignant(e)s : Fabienne DAUVERGNE, Miranda DICKENSON, Katherine GOODWIN, Chargé-e-s de TD

Contenu

Les sujets traités en cours sont liés aux problèmes de société actuels, ainsi qu'aux effets psychologiques qui en découlent, et le thème principal de ce semestre est l'isolement social. Les étudiant·es réaliseront un projet et un exposé en groupe, ce qui les amènera à réfléchir sur la mise en place des dispositifs de réintégration.

Objectifs

- ✓ Développer les compétences linguistiques nécessaires pour communiquer efficacement en anglais dans le domaine de la psychologie.
- ✓ Développer les compétences de travail en équipe et de gestion de projet en anglais dans le cadre d'une démarche collaborative et interdisciplinaire.
- ✓ Concevoir et réaliser un projet de réintégration pour un groupe de personnes ciblé en tenant compte des besoins, des ressources et des contraintes du contexte.

Compétences

- ✓ Rechercher et sélectionner des informations pertinentes en anglais sur l'isolement et la réintégration de différents groupes de personnes.
- ✓ Présenter le projet de réintégration à l'oral en anglais en utilisant des supports visuels appropriés.
- ✓ Interagir avec les autres membres du groupe et avec le public en anglais.

Planification des activités

Un cours de 2 heures sur 10 semaines chaque semestre. Les évaluations ont lieu en cours.

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC)

Les MCCC pour la session 1 et la 2^{ème} chance du semestre 4 figurent en [Annexe 2](#).

Informations pratiques

Travaux Dirigés : 20 heures. L'assiduité aux cours est obligatoire et toute absence doit être justifiée par un document officiel.

Bibliographie

- ✓ Bastounis, M. (2003), *Psychology in English*, Paris: Frangi, A.
- ✓ Masse L., (2011). *Anglais pour psychologues*. Paris : Dunod.
- ✓ Short, J. (2016), *English for Psychology: Course Book*. Reading: Garnet Education.

L'enseignant pourra conseiller davantage de ressources adaptées au niveau de chaque étudiant·e. Les étudiant·e-s sont incité·e-s à lire et écouter un maximum de documents en anglais liés à la psychologie ainsi qu'à leurs centres d'intérêt. Toutes les ressources données ci-dessous sont entièrement gratuites.

S'il vous manque les bases de l'anglais vous pouvez les apprendre ou réapprendre avec le site web et application Duolingo. Pour réviser la grammaire ou du vocabulaire généraliste les sites web BBC Learning English, British Council Learning English, et VOA Learning English présentent des ressources de très bonne qualité.

Il existe de nombreuses ressources en ligne que vous pouvez utiliser pour vous familiariser avec l'anglais pour la psychologie. Le site web "ted.com" propose un nombre important de conférences liées à la psychologie. Les pages internet du "The British Psychological Society Research Digest" et "The American Psychological Association" (APA) publient des articles sur divers sujets liés à la psychologie. Nous recommandons également les podcasts suivants : The Psychology Podcast, The Psych Files et Hidden Brain.

MINEURE SANTE (N2-S4)

U. E. 3. – BIODISPONIBILITE – 2 ECTS

Se renseigner auprès de l'UFR de Médecine et des Professions Paramédicales

U. E. 4. – PHASE ORALE DE LA DIGESTION – 1 ECTS

Se renseigner auprès de l'UFR de Médecine et des Professions Paramédicales

U. E. 5. – PHYSIOLOGIE DE L'EXERCICE MUSCULAIRE – 2 ECTS

Se renseigner auprès de l'UFR de Médecine et des Professions Paramédicales

U. E. 6. – SANTE ENVIRONNEMENTALE ET REPRODUCTION – 1 ECTS

Se renseigner auprès de l'UFR de Médecine et des Professions Paramédicales

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC)

Les MCCC pour la session 1 et la 2^{ème} chance du semestre 2 de la mineure santé figurent sur le lien suivant :

<https://pssse.uca.fr/scolarité/mccc-2020-2021/mccc-las-2-2021-2022>

ANNEXES

**Annexe 1. MODALITES DE
CONTROLE DES
CONNAISSANCES ET DES
COMPETENCES (MCCC),
NIVEAU 2,
SEMESTRE 3**

**Annexe 2. MODALITES DE
CONTROLE DES
CONNAISSANCES ET DES
COMPETENCES (MCCC),
NIVEAU 2,
SEMESTRE 4**

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 9 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficient s) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences													
				évaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance						
				Type de contrôle	% EvC-Evt	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.			
4	D	UE 8 : Psychologie sociale 4	3														
		EC 1 : Psychologie interculturelle		1	EvT	100%	1	E	30mn					1	E	30mn	
		UE 9 : Biologie du comportement	6														
		EC 1 : Neurosciences cognitives		1	EvT	100%	1	E	1h00					1	E	1h00	
		UE 10 : Méthodes 4	6														
		EC 1 : Méthodologie scientifique 4		0,5	EvC1	45%	1	E	40mn								
					EvC2	45%	1	E	40mn					1	E	1h00	
					EvC-Expé	10%	1	A	4h00								
		EC 2 : Statistiques 4		0,5	EvC1	50%	1	E	1h30					1	E	1h30	
					EvC2	50%	1	E	1h30								
	F	UE 11 : Psychologie clinique 4	3														
		EC 1 : Psychologie clinique 4		1	EvT	100%	1	E	1h00					1	E	1h00	
		UE 13 : PPP1	3														
		EC 1 : Projet professionnel		1	EvT	100%	1	M						1	M		
		UE 14 : Langue vivante 3	3														
		EC 1 : Anglais 3															
		24															

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

N2 - Module développement durable : La validation du Module Développement Durable est obligatoire en N2, à l'exception des étudiants qui l'ont validé en N1 à l'UCA ; les modalités d'évaluation et de validation sont décrites en annexe.

N2 S4 - UE10 EC1 : nature de l'épreuve "A" sur EvC expés : participation expériences (4h) ou évaluation sur un article scientifique en anglais (examen sur table)

MODALITÉS DE COMPENSATION

Niveau 2- LAS PSYCHOLOGIE : Compensation intégrale					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	1, 2, 3	15	X		
B	4, 5,7	9	X		
D	8, 9, 10	15	X		
F	11, 13, 14	9	X		